

Agenda 21

Saint-Aignan de Grand Lieu s'est dotée d'un Agenda 21 pour agir en faveur du développement durable sur son territoire. Au programme : 40 actions concrètes environnementales, sociales et économiques.



Saint-Aignan de Grand Lieu s'est dotée d'un second Agenda 21 pour agir localement en faveur du développement durable.

Penser global, agir local

Un Agenda 21 est un plan d'actions pour le 21^e siècle. Ce terme est né lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Il a été adopté par **178 chefs d'État** unanimes pour dire que la terre est notre unique ressource et qu'il faut en prendre soin.

Si les **préoccupations** sont à **l'échelle planétaire**, il n'en reste pas moins que les **solutions** se situent principalement **au niveau local**

Les collectivités territoriales, les citoyens ont la possibilité de **choisir au quotidien leur mode de développement**

Un mode viable pour tous: pour l'Homme comme pour la Nature, pour les générations présentes et à venir ; pour les populations d'ici et d'ailleurs.

2^e Agenda 21

Fin 2012, Saint-Aignan de Grand Lieu a adopté son 2^e Agenda 21.

Ce programme en faveur du développement durable comprend **40 actions** concrètes répondant à **3 enjeux majeurs** pour la commune :

- > Préserver et valoriser le cadre de vie,
- > Développer une ville pour tous,
- > Inscrire la volonté de développement durable dans les comportements.

Cet Agenda 21 répond aux exigences du développement durable en recherchant un **équilibre entre ses trois piliers : environnemental, social, économique**.

- > [Télécharger L'Agenda 21 : 40 actions pour mieux vivre ensemble](#)

Atelier 21

Ce second Agenda 21 est le **fruit d'un long travail de concertation** avec des habitants, des élus et les services municipaux pendant près de deux années au sein d'une instance spécialement créée : l'Atelier 21.

Cet Atelier 21 a d'abord mené **4 projets pilotes** (implantation d'un pavillon de compostage, réduction de l'empreinte écologique des manifestations...) avant d'élaborer le programme d'actions de l'Agenda 21.

Il a aussi organisé toute la phase de concertation de la population en ouvrant ses réunions à tous, en organisant des conférences thématiques...

L'Atelier 21 est **toujours actif** et il est **possible de le rejoindre à tout moment**

Aller plus loin



LES ACTIONS DANS LE DÉTAIL



MAIRIE
Place Milléna
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

Du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h30
Fermée le jeudi après-midi



02 40 26 44 44

 CONTACTEZ-NOUS